



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R

M

***22003819***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

28 DEC. 2021

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : **0413 255 038****Nom**(en entier) : **Domaine régional Solvay - Château de La Hulpe**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Chaussée de Bruxelles, 111 1310 La Hulpe****Objet de l'acte : Nominations statutaires**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 mai 2021:

Madame la Présidente informe les membres de l'Assemblée générale que le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a procédé au renouvellement de ses représentants et a désigné Madame Kyriaki Michelis et de Monsieur Quentin Debbaudt.

Madame la Présidente signale que le DNF a également procédé au renouvellement de son représentant. Monsieur Damien Bauwens remplacera Monsieur Ivan Thienpont.

Madame la Présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et remercie Monsieur Jean-Albert Nyssens dont le mandat se termine.

Madame la Présidente soumet à l'approbation des membres de l'Assemblée générale l'admission des nouveaux membres et la désignation des administrateurs :

Membres effectifs avec voix délibérative, membres du Conseil d'administration :

Représentants de la Région wallonne : Mme Anne Lambelin, Présidente ; Mr Christophe Dister, Vice-Président ; Mr Yves Van Honacker, Administrateur-délégué ; Mr Philippe Leblanc, Trésorier ; Mme Thérèse Snoy ; Mr Frédéric Masquelin ; Mr Thibaut Boudart.

Membres adhérents avec voix consultative, membres du Conseil d'administration :

Représentants de la famille Solvay : Mmes Claude de Selliers et Fleur de Selliers

Représentants de la Fondation Folon : Mme Stéphanie Angelroth et Mr Robert Collignon

Représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles : Mme Kyriaki Michelis et Mr Quentin Debbaudt.

Membre adhérent avec voix consultative, membre de l'Assemblée générale :

Représentant du DNF : Mr Damien Bauwens.

Les membres de l'Assemblée générale approuvent à l'unanimité la désignation et le renouvellement de ses membres effectifs et adhérents.

(Signé) Yves Van Honacker, Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/01/2022 - Annexes du Moniteur belge